

Les fondements de l'Openfield Ligéro-Atlantique : sols, soleil et solidarité agraire

par **Jean-Max PALIERNE**

Maître-Assistant à l'Institut de géographie de Nantes

« Les paysages aménagés sont le reflet
d'une action réfléchie, concertée et
continue. »

O. DOLLFUS.

Dans la moitié Nord de la Loire-Atlantique, il est un type de finage, non bocager, qui a depuis longtemps suscité l'intérêt des chercheurs en Géographie : c'est celui que l'on a pris l'habitude de désigner sous le vocable imprécis de « gagnerie ». Dans une étude récente (1), les problèmes posés par l'insertion de ces paysages non clos au sein du bocage ont été remis en lumière. L'analyse explicative des faits n'a pu, toutefois, être poussée suffisamment à fond, en raison de l'assez grande extension du domaine étudié. Il paraît donc utile de reprendre la question en réduisant le champ d'examen, de manière que soient précisés les points restés quelque peu obscurs.

Cette réflexion semble utile du double point de vue rétrospectif et prospectif ; en effet, dans la mesure où l'on comprendra mieux les intentions profondes des agriculteurs qui ont aménagé le paysage ancien, l'on pourra sans doute dégager mieux les conséquences du réaménagement inéluctable à venir (remembrement).

Comme la géographie doit montrer pour démontrer, le présent texte est conçu, simplement, comme un guide de lecture des illustrations qui l'accompagnent.

(1) J.-M. PALIERNE, « Milieu naturel et paysage agraire : propositions liminaires à partir de quelques exemples ligéro-armoricains » in *Cahiers du Centre Nantais de Recherche pour l'Aménagement Régional*, N° 3, janvier 1971, pp. 61-131 ; Inst. Géo. Nantes.

I. — Le champ d'étude : son état actuel, les raisons de son choix, les problèmes posés.

I. 1. LE PAYSAGE EN SON ÉTAT ACTUEL.

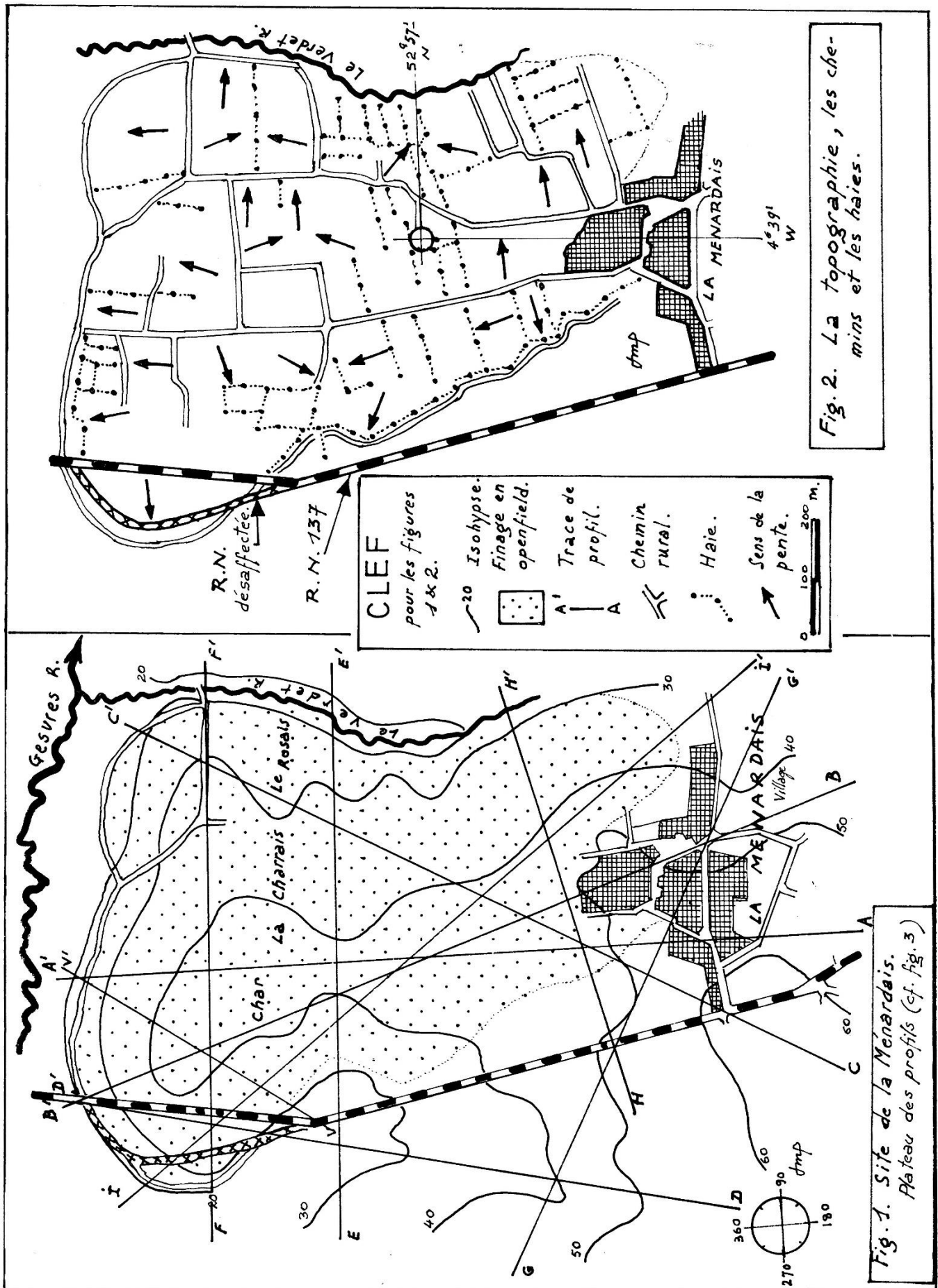
Située à environ 10 km. au Nord de Nantes, la commune de Treillières admet, au milieu de ses paysages bocagers, des finages non clos à gagneries. L'aspect physionomique de ces paysages est trop connu pour être à nouveau donné ; il suffit de rappeler que le parcellaire y est formé de lanières courtes, et que la propriété y est littéralement atomisée. Ce type de finage et le hameau qui lui est associé (village, de son appellation locale) constituent une unité si individualisée, qu'il est possible de l'étudier en elle-même. Tel est bien le cas du « village » de la Ménardais qui a été retenu ici.

Le petit terroir de ce village occupe un ensemble de croupes surbaissées à profil longitudinal généralement doux : les plus grandes longueurs (Sud-Nord) ont, sur 65 % de leur extension, une pente d'environ 1 % en moyenne. Elles se raccordent vers le Nord, l'Ouest et l'Est à des talwegs très nets, par des versants à pente assez forte : 20 % et plus. Les profils transversaux sont plus complexes et plus variés : leur aspect d'ensemble est ondulé (2). Ce sont là des indications très grossières, car la topographie de détail est faite de micro-reliefs nuancés, que révèle le seul parcours intégral du terrain. Or ces nuances topographiques ont la plus grande importance du point de vue agronomique. Relativement à ce point de vue, le fait majeur actuel est la déprise agricole (3).

Celle-ci se manifeste de plusieurs manières, lesquelles ne peuvent échapper à l'attention du géographe ; d'un mot : l'impression générale est celle du délabrement agraire à ses débuts. Ce délabrement est particulièrement révélé par le paysage végétal, lequel permet de suivre la chronologie de l'arrêt des cultures. Dans un premier temps, les parcelles abandonnées se couvrent de graminées sauvages. Puis, c'est la cohue hirsute du roncier et des plantes sociales de la lande (*Sarothamnus scoparius*, et *Ulex europaeus* surtout) qui remplace la haute pelouse. A un stade plus avancé d'abandon, la brosse hérissée pré-forestière cède la place au fourré dense des bouleaux et des chênes (*p. sp.*). Dans les parties déprimées et ombreuses, les saules, coudriers, aunes et chênes croissent de façon désordonnée, et bloquent l'écoulement des ruisselets qu'alimentent les sourcins ; alors, l'eau stagne en flaques croupissantes où ne prospèrent que les joncs et les carex. Les signes pathologiques du délabrement sont particulièrement perceptibles dans l'arboriculture ancienne ; les parcelles de vignes sont envahies par les herbacées sauvages et les sous-arbustives qui les font dépe-

(2) Voir les figures 1, 2, 3 et 5.

(3) Cf. l'étude de J. RENARD, *op. cit.* en note 1.



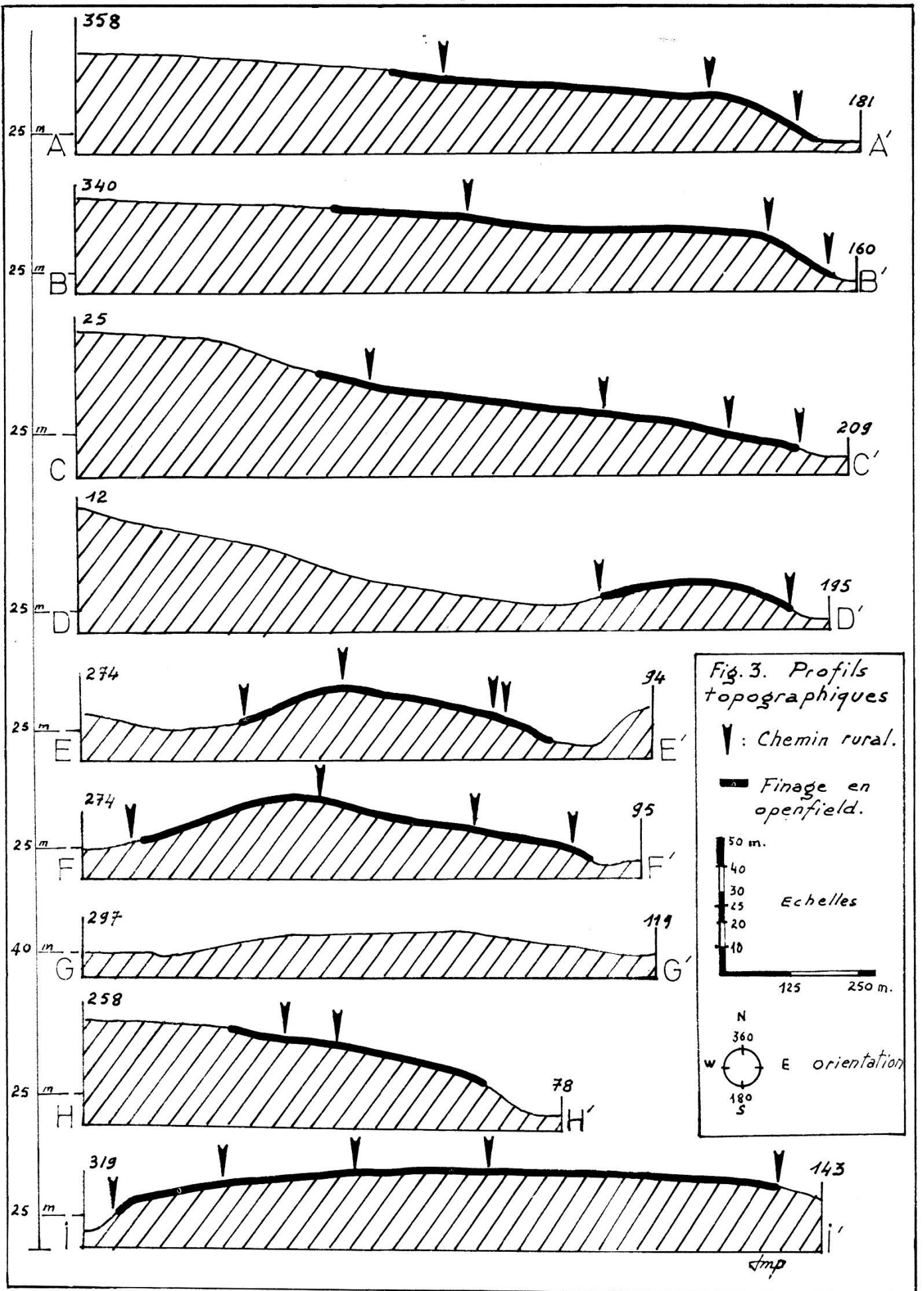
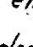


Figure 4-

A. DISPOSITION GÉNÉRALE DU PARCELLAIRE.

Les parcelles ont été regroupées par ensembles. Le figuré des rayures vise simplement à montrer l'orientation du parcellaire, lequel obéit soit au plan "coupé", soit au plan "contrarié".

Trois unités d'exploitation seulement ont été représentées (d'ap. J. RENARD et c. COLLOBERT) A: □, B: ▤, C: ▥; elles montrent la dispersion foncière et l'exiguïté des parcelles, ainsi que la tendance au regroupement spontané, timide et malaisé (A □, au centre-Est notamment).

Les chemins ruraux , soulignent la division en 3 soles bien équilibrées, en quartiers, en blocs.



B. CHEMIN CREUX & CHEINTRE.

Le chemin creux n'est plus fonctionnel; le cheintre est devenu un chemin parallèle.

N.B. On a gardé le vocable "granulite" de la notice géologique; on dit mieux: granite à deux micas ou g. leucocrate.

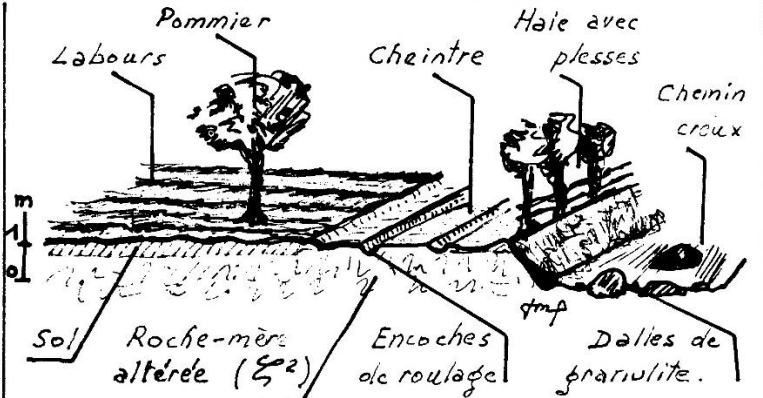
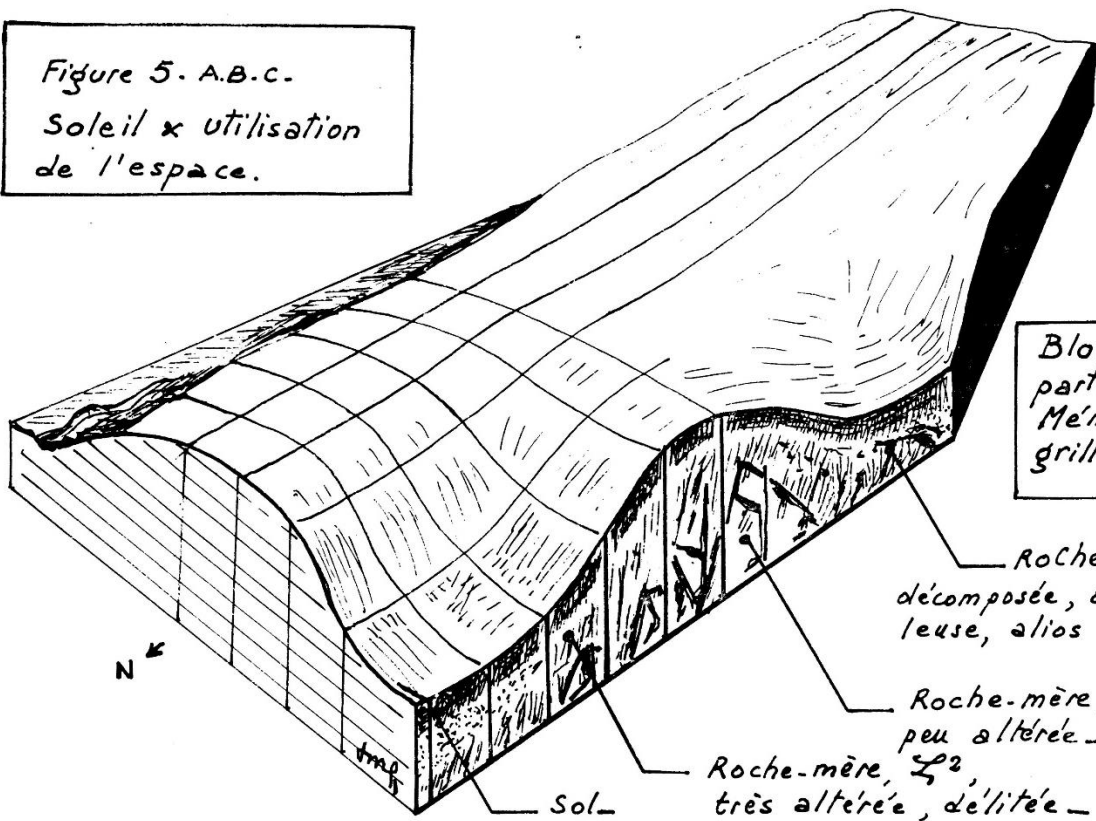


Figure 5. A.B.C.
Soleil x utilisation
de l'espace.



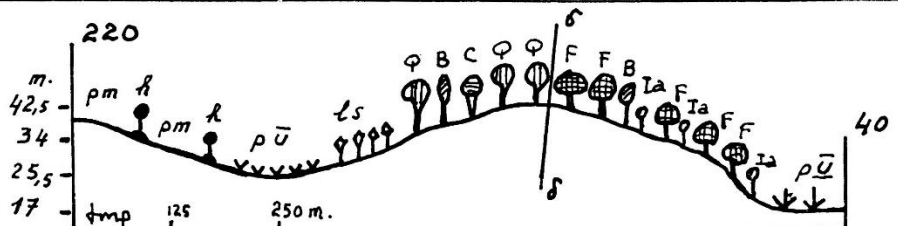
Bloc-diagramme
partiel de la
Ménardais, avec
grille d'insolation.
-A-

Roche-mère, \mathcal{L}_1^2 , rouge,
décomposée, avec poche argi-
leuse, alios et dépôts de Fe-

Roche-mère, \mathcal{L}_2^2 , massive,
peu altérée-

Roche-mère, \mathcal{L}_3^2 ,
très altérée, délitée-

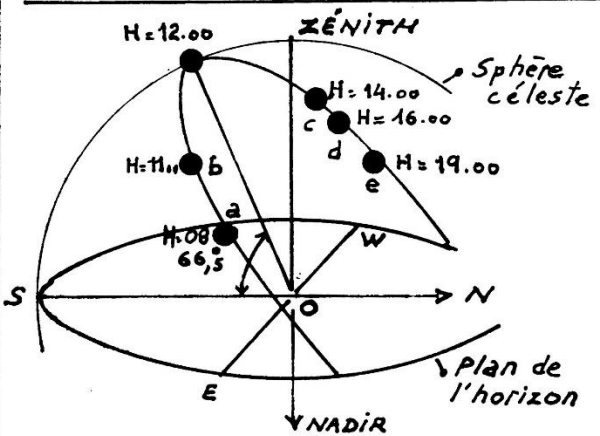
Sol-



Transect de
végétation
spontanée.
-B-

φ = Chêne. F = Hêtre. C = châtaignier. Ia = Houx. B = Bouleau.
h = haie. pm = prairie mésomorphe. ls = lande à genêt.
pū = prairie humide. pū = prairie hygromorphe.

δ-δ : dissymétrie
entre photophiles
et sciaphiles.



Trajectoire du Soleil au solstice de
Juin à la latitude de la Ménardais
-C-

On voit que sur 180° du Cercle de l'horizon (E → W), le soleil a une course inégalement rapide. C'est aux heures les plus favorables (de 11h. à 14h.) pour l'insolation, que la course est la plus rapide : $b-c = 86^\circ$. Pour une même durée (3h.), le parcours est beaucoup plus lent de H: 08.00 à H: 11.00, 45° ; id. de d en e = 34° .

H = 08.00 = 8 heures
a ● : position du
soleil à l'heure
indiquée.

La topographie ajoute à ces données en déformant la grille d'insolation (cf. A.). La végétation répercute ces inégalités de site (cf. B.).

rir. Les vergers de pommiers, délaissés, sont la proie des hêtres, des châtaigniers, des bouleaux, des chênes et des charmes, dont les accrues étouffent les fruitiers, gainés de lichens (évernies et usnées) et parasités par le gui.

Ce tableau de la dégénérescence agraire est complété par d'autres signes qui paraissent inquiétants à plus d'un titre. Le finage découvert de la Ménardais comprend quelques chemins creux bordés de haies. Ceux-ci descendent, vers le Nord et l'Est, en direction du ruisseau de Gesvres et de son affluent le Verdet. Or, dans la partie terminale de ces chemins, on peut observer des trainées de limons, de sables et de graviers qui forment de minces colluvionnements que les pluies déplacent progressivement vers les talwegs. Lorsque les chemins empruntent une ondulation transverse, le petit palier, créé par la discontinuité dans la pente longitudinale, concentre les eaux pluviales et les boues qu'elles véhiculent en ruisselant. Le chemin, devenu de la sorte impraticable, est alors doublé par un cheintre récent en voie d'approfondissement (4). Il faut ajouter — pour avoir une vue complète des problèmes de dégradation — que certaines parcelles de haut de versant sont affectées par le « débeurrement » excessif de cailloux de quartz.

I. 2. — LE CHOIX DU PAYSAGE ET LES PROBLÈMES POSÉS.

Si ce tout petit finage (100 ha env.) a été choisi, c'est parce qu'il est à la fois caractéristique d'une famille de paysages très répandus dans notre région, et révélateur d'une maîtrise ancienne du milieu que la régression agraire actuelle menace directement. Ajoutons qu'il permet également de poser la question, épineuse, des gagneries.

Caractéristique de l'openfield ligéro-atlantique, le finage de la Ménardais l'est par le site, l'exposition, le système paysagique, le morcellement et l'organisation du parcellaire, les activités agro-pastorales, et l'habitat. Ce type de paysage paraît avoir été, en son temps, un système agraire de valeur, mis au point par des groupes d'agriculteurs ne disposant que de moyens techniques assez bas, et sous la contrainte d'institutions socio-politiques fermées. Il semble bien que ce soit un paysage « importé », mal conçu pour l'environnement où on l'a introduit, et auquel il a fallu apporter des adjuvants en vue de l'adapter. Le système paysagique ainsi amélioré a maintenu cependant les règles d'égalité qui gouvernaient le partage de l'espace.

Lorsque ce système fonctionnait normalement, il était assez difficile d'en saisir les éléments constitutifs. La désorganisation qui commence à l'affecter révèle ces éléments et leur vulnérabilité. *Tout paysage agraire est un compromis entre l'homme et la nature*, et celle-ci

(4) Voir figure 4.

reprend ses droits dès que celui-là cesse d'exercer les siens. Les négligences (fossés non curés, chemins mal entretenus) et les abandons actuels sont en train de dérégler l'ancien équilibre et font venir au jour un certain nombre de problèmes fondamentaux. C'est la seconde raison essentielle du choix du finage de la Ménardais.

Les problèmes posés par ce dernier sont les suivants :

1° Pourquoi les parcelles, très menues en général, ont-elles par endroits un indice d'allongement double de ce que celui-ci est d'ordinaire ?

Et pourquoi les parcelles sont-elles disposées par groupes selon un plan coupé ou un plan contrarié ?

2° Pourquoi l'openfield a-t-il des traits du paysage bocager (haies, chemins creux ...) ?

3° Pourquoi la propriété est-elle éclatée, au point que la dispersion des pièces de terre paraît être une absurdité agronomique, en contradiction radicale avec la rigueur structurale observable, par ailleurs, dans le paysage ?

4° Que représente au juste la « gagnerie » dans ce type de paysage ?

II. — Les structures paysagiques : L'équilibre des chances et le partage des risques.

Certains des auteurs qui ont le plus travaillé sur le problème de l'openfield, dans nos régions, ont parlé d'openfield de gagnerie, de micro-openfield, etc... Ils n'ont pas accordé aux paysages découverts de la Loire-Atlantique du Nord, le « label » de l'openfield vrai. Il est certain que, par quelques traits, nos terroirs non clos se distinguent — aujourd'hui — des systèmes à champs ouverts traditionnels : pas de contraintes culturelles communautaires décelables avec certitude, pas de village au sens ordinaire français du mot, pas de soles clairement définies. Notre position est moins hésitante, car nos paysages actuels ont subi maint remaniement qui les a partiellement ou complètement défigurés. Il faut ajouter que la confusion, introduite par les gageries, a embrouillé le problème au point de créer une pseudo-réalité : la gagnerie en tant qu'openfield.

II. 1. — LES STRUCTURES DU PAYSAGE.

Pour se convaincre de la netteté de l'openfield ligéro-atlantique, il suffit de regarder la figure 4. Le finage y est divisé en trois ensembles qui regroupent 562 parcelles ; ces ensembles comptent respectivement 190, 185 et 187 parcelles. Un fait, du point de vue du groupement, est tout à fait significatif : en examinant le mode d'organisation des parcelles, dans chacun des ensembles, on découvre qu'il est régi par le chiffre 3 et ses multiples : 6, 9, 12, 15, 18, 21 ; ce sont là, il faut le pré-

ciser, les médianes caractéristiques du groupement. Cela ne peut relever du hasard, pris dans son sens vulgaire, non plus que de la fantaisie.

Le finage non clos ligéro-atlantique apparaît donc clairement comme un paysage à plan bien conçu, à subdivisions régulières et dont les chemins sont les éléments structurants. Il ne saurait s'agir, en conséquence, d'un pseudo-openfield, ni même d'un « micro-openfield ». La simple comparaison du finage ménardaisien et de celui de Blessonville — donné, en exemple, par D. FAUCHER dans l'Atlas de France — souligne le caractère excessif du préfixe « micro » accolé à notre openfield. Mais il faut pousser plus loin l'analyse contradictoire de nos finages non clos et des openfields « vrais ».

G. FOURQUIN, dans son « Histoire économique de l'Occident médiéval », écrit, à propos de la taille des parcelles — que M. BLOCH mettait en rapport avec la charrue — : « il est indiscutable que dans toutes les grandes plaines à blé de l'Europe ... les parcelles, très allongées, atteignaient volontiers 100, 200 mètres ou davantage et ne comprenaient qu'une dizaine de raies ou même moins encore (p. 156). Précisément, nos gageries ménardaisiennes obéissent, avec une fidélité exemplaire, à ces normes, la base caractéristique des longueurs étant de 100 m. Il en est qui atteignent 200 m. et nous essaierons d'expliquer cette anomalie.

Il est d'autres anomalies, et ce sont elles qui ont dérouté beaucoup de chercheurs, parce qu'elles montraient une disposition singulière du parcellaire, et parce que la présence de haies au sein de l'openfield est presque incongrue. En effet, que des parcelles aient 100 m. de long en moyenne, et que cette longueur soit en rapport avec l'outil aratoire peut fort bien se comprendre. Ce que l'on ne comprend pas en revanche, c'est que des parcelles de 200 m. les jouxent sans solution de continuité. Ce que l'on ne comprend pas mieux c'est qu'il y ait tantôt deux blocs contigus de parcelles de 100 m. de long de même sens, et tantôt deux blocs contigus de parcelles de 100 m. de long de sens contraire. Ce que l'on comprend encore moins, c'est que, tantôt, les chemins intra-openfield sont rectilignes, et que, tantôt, ils suivent un dessin contourné, allant même jusqu'à enfermer un ensemble de blocs de parcelles (5). Ce que l'on ne comprend pas plus c'est la coexistence de chemins tantôt de niveau, et tantôt encaissés (chemins creux). Enfin on ne voit pas pourquoi les haies sont disséminées dans le terroir, ni pourquoi elles sont incomplètes.

II. 2. — LES IMPÉRATIFS PHYSIQUES

COMME ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DES STRUCTURES DU PAYSAGE.

Qu'il y ait à la base de tout ce qui vient d'être décrit des contraintes socio-politiques et économiques, héritées du passé, est indiscutable.

(5) Voir figure 4.

Leur mise en évidence et leur étude sont précieuses, et elles permettent d'expliquer certains faits. Elles ne permettent pas toutefois de comprendre tous les faits au fond. Le géographe, qui tente de saisir l'accord entre l'homme et la nature, doit aller plus loin, et pour cela il lui faut scruter minutieusement le milieu physique.

Dans le cas présent, l'accord homme-nature s'exprime d'abord par la trame des chemins que nous considérons comme des éléments structurants. A cet égard la topographie joue un rôle déterminant. Le grand chemin de ceinture, qui isole presque complètement le finage, suit fidèlement le contour de la base des croupes. A l'intérieur du finage, aussi bien, les voies de parcours se moulent sur le modelé : le long chemin rectiligne, qui va du village à la limite Nord du finage, suit le dos presque plat de la grande croupe Nord-Sud ; les chemins secondaires, qui sont branchés sur cette voie médiane, ont un tracé brisé, sinueux ou fermé, toujours adapté aux ondulations du relief. vers le Nord et vers l'Est, là où la topographie est plus variée, et où les pentes sont plus accusées, les chemins sont plus denses et, presque partout, perpendiculaires à la ligne de plus grande pente. Le double rôle des chemins apparaît donc clairement : diviser le terroir d'une part, couper le modelé d'autre part (6).

L'examen des profils, longitudinal et transversal, des chemins montre que la précaution n'était pas inutile, bien qu'elle n'ait pas été suffisante, et il a fallu aux agriculteurs trouver des parades complémentaires. Par exemple dans le Nord-Ouest du finage où les pentes ont 40 %, un talus de pierres ferme le bord externe du chemin. Ailleurs, une semelle de dalles granitiques a été disposée dans les parties de plus affouillées par le ruissellement hivernal ; ailleurs encore, on a recouru à la technique du chemin ondulé (que j'ai citée pour la Cornouaille et dont d'autres exemples existent dans les coulées du Sillon de Bretagne).

Toutes ces dispositions ont été rendues indispensables par la vigueur de l'érosion qu'atteste bien la comparaison entre chemins sans déclivité et chemins à déclivité sensible. Tandis que les premiers sont de niveau, les seconds sont creux, ou, plus précisément, *creusés* ; et plus la pente est prononcée, plus grand est l'encaissement des chemins. Les haies, qui sont des tard-venues dans le paysage, ont été plantées en vue aussi de jouer un rôle anti-érosif ; l'examen de la figure 2 ne laisse aucun doute à cet égard. Les haies n'ont été implantées au demeurant que là où au XIX^e siècle encore subsistaient des lambeaux boisés convertis depuis en prairies.

Si ce dispositif particulier des chemins creux a été rendu nécessaire, c'est en raison de la nature des sols, et c'est le deuxième élément explicatif qu'il faut étudier, en le rapportant à la topographie et aux roches-mères d'une part, au parcellaire d'autre part. Les sols, dans le

(6) Voir les figures 2, 3 et 4

finage considéré, sont peu profonds et relativement aérés. Ils proviennent de roches-mères micaschisteuses, injectées de filons de quartz, et très profondément altérées. Les fréquentes variations de faciès de ces roches induisent des variations, très nombreuses et localisées, dans les topo-séquences et les catenas pédoniques. Mais le trait commun, du point de vue pédologique, est la sensibilité de ces sols au lavage (je veux dire : sensibilité à l'érosion par les eaux pluviales — phénomène à distinguer du lessivage).

Ici, il faut faire une remarque de portée générale pour préciser les données du problème, et se demander avec H. ENJALBERT « si la terre arable que retournent depuis des siècles les charrues de nos paysans est un sol de formation récente ou un paléosol » (7). C'est là une question fondamentale qui, du point de vue de la mise en valeur, ne peut être éludée. L'évolution morphogénétique représente une piste de recherche essentielle à cet égard. Or le modelé de la région ligéro-atlantique Nord nous paraît être trop exclusivement expliqué par les phénomènes du Quaternaire froid (périglacière). La part des héritages tièdes, voire chauds, n'est pas négligeable. Il faut ajouter que les volumes rocheux ont été ici bousculés, comprimés, cuits et recuits par le métamorphisme. Structure, texture, architecture des roches important au plus haut point. Tout aussi importante, est la part de l'Actuel, et la morphogénèse tempérée atlantique si elle est faible n'est pas nulle, notamment du point de vue de l'altération et de la dégradation du matériel. Le rôle joué par la végétation présente — toujours dans la même perspective — un très grand intérêt. Il faut enfin ajouter que l'action anthropique, qui ne clarifie pas les choses, ne doit jamais être oubliée ; sous ce point de vue, nos sols ont subi deux actions contradictoires : l'une rhexistatique qui a suivi les premières emprises humaines, l'autre biostatique qui a tenté de calmer l'action de l'érosion. Les structures des paysages agraires de nos régions se comprennent en partie comme une volonté de brider la morphogénèse.

Cela étant, le matériel rocheux — bimétamorphisé et hétéroclite — qui supporte les sols, aurait très mal réagi aux dispositions de l'openfield, si celui-ci n'avait secrété ses propres palliatifs. La comparaison des différentes figures que nous donnons à l'appui de ce texte montre que la taille des parcelles est, comme les chemins, fonction de la pente : parcelles longues (200 m.) en topographie douce et sur sols peu vulnérables, parcelles courtes (100 m.) en topographie accentuée. Elle montre également que le plan coupé (succession de parcelles de 100 m. de même sens), et que le plan contrarié (succession de parcelles de 100 m. de sens contraire) obéissent aux mêmes règles. En effet, du point de vue du lavage des sols, il est préférable de rompre les sillons, en les coupant tous les 100 m., étant bien entendu que cette technique correspond à des façons culturales encore frustes.

(7) « *Les Pays aquitains. Le modelé et les sols* », Bière, Bordeaux, 1960.

C'est ainsi que l'on a pu, dans le passé, atténuer les conséquences du défrichement brutal. Le plein emploi aux champs, qu'imposait une démographie pléthorique, a corroboré ces dispositions défensives.

Il reste tout de même que la dispersion des parcelles, même en tenant compte des partages successoraux, demeure singulière. Ici il faut faire intervenir la notion, que nous estimons fondamentale, de *dominance* du modelé. Notre région, qui apparaît à petite échelle comme une surface d'érosion, se différencie, à grande échelle, en *modelés dominants* et en *modelés dominés*. Ces modelés, révélés par les dissemblances d'exposition, induisent des dissymétries fines, notamment dans le domaine végétal. De ce point de vue, la reprise arborescente spontanée est fort éloquente : aux versants Nord et Ouest, les hêtres ; aux versants Sud, les chênes (8).

Des mesures thermométriques simultanées nous ont montré des écarts de plusieurs degrés entre sites différemment exposés, ces écarts étant d'ailleurs accusés aux saisons fraîches et froides. L'insolation subit les mêmes contraintes topographiques. De ce fait, le terroir comprend des sites assez inégalement doués. A cet égard il n'est pas inutile de se souvenir que ces paysages aménagés ont été taillés dans la forêt, et que celle-ci péjorait encore les sites mal exposés, en faisant écran à la lumière (9).

Sans doute, aujourd'hui, comprend-on « assoler » au sens de faire tourner les cultures dans les sols. Mais, ne peut-on imaginer que le sens médiéval était plus riche ? *Assoler*, au XII^e-XIII^e siècle, signifiait « *exposer au soleil* » (de « ad » et « sol ») ; c'est un sens auquel on n'a peut-être pas prêté suffisamment attention.

Reste enfin le vocable « gagnerie ». Certes, ce n'est pas en quelques mots que l'on peut trancher une question aussi embrouillée que celle-ci. Néanmoins une chose paraît claire : la gagnerie n'est qu'une pièce de l'ensemble-openfield, et elle aurait pu même être ajoutée à celui-ci au cours de l'extension du paysage aménagé. Le problème, pour être éclairci, devra être posé à la fois dans le temps et dans l'espace. Le « Vocabulaire de Géographie Agraire » de P. FÉNELON montre, sans ambiguïté, combien le mot peut recouvrir de sens (Wayn gaélique, gañaderia ibérique, gagnage français, gagnerie du Limousin, gagnerie de l'Ouest...).

Dans l'état actuel de la recherche, nous nous en tiendrons à la distinction fondamentale faite par A. MEYNIER entre le sens juridique et le sens populaire du mot. C'est de ce point acquis et sûr qu'il faut partir pour raisonner. Nous ne pouvons, en conséquence, suivre les conclusions d'A. M. CHARRAUD, reprises par J. M. MORICET, lesquelles assimilent le tout à la partie. Cela nous oblige même à corriger une proposition que nous avons faite précédemment concernant le bocage. Ce

(8) Voir figure 5 B.

(9) Voir figure 5 A.

dernier, lorsqu'il est organique — selon la définition que nous avons proposée (cf. note 1) — est antérieur à l'openfield, dans certains cas, et est probablement propre à un type de civilisation agraire qui a su maîtriser les problèmes posés par une nature assez ingrate.

Quoi qu'il en soit, nos openfields ont bien offert aux agriculteurs du passé une certaine forme d'égalité ou de solidarité, en obligeant les membres d'un groupe à partager les risques et les chances offerts par des sols variés et des sites différemment exposés.

*
**

Les nécessités économiques actuelles frappent d'obsolescence ces structures agraires du passé ; elle exigent leur refonte totale en vue d'une indispensable amélioration de la condition paysanne. Toutefois, la déprise agricole actuelle, avec son cortège de négligences et d'abandons, montre la fragilité de nos milieux naturels. Dans les réaménagements à venir, il est hautement souhaitable qu'entrent en ligne de compte les éléments physiques du paysage. D'autant qu'il n'est pas définitivement démontré que, dans nos régions, la morphogénèse est au « repos absolu » dans des « modelés silencieux ».

Nantes, mars 1971.

Résumé.

Dans ce texte, l'auteur essaie de préciser la signification de l'openfield en Loire-Atlantique septentrionale (Massif Armoricain). Selon les résultats des mesures effectuées sur un exemple représentatif de la famille de ces openfields, l'auteur propose d'expliquer ce paysage par l'utilisation différenciée des sites naturels, compte tenu des possibilités du sol et de l'exposition (celle-ci étant gouvernée par le calendrier solaire). Ce mode d'aménagement de l'espace repose également sur le partage, aussi égal que possible, des chances et des risques offerts par l'environnement.

Summary

In this text, the author tries to define the significance of the openfield in the western Loire-Atlantique. According to the results of the measurements taken on a representative sample of the family of such openfields, the author suggests that the character of this country can be explained by the different utilisation of natural sites, bearing in mind the potentialities of the land and the way it faces (this being governed by the solar calendar). This way of developing an area also depends on the extent to which the environment's favourable and unfavourable qualities offset one another.
